



**Expérience du handicap vécue par des
étudiantes en travail social et le sens
qu'elles en donnent**

Par
**Frantz Siméon
et Marc Boulianne**



GRIR

UQAC

Groupe de recherche
et d'intervention régionales
Université du Québec à Chicoutimi

Expérience du handicap vécue par des étudiantes en travail social et le sens qu'elles en donnent

Coordination de l'édition : Suzanne TREMBLAY

Édition finale et mise en forme : Camille LAROUCHE

Image de couverture : <https://www.uqac.ca>

GRIR

© **Université du Québec à Chicoutimi**

555, boul. de l'Université

Chicoutimi (Québec)

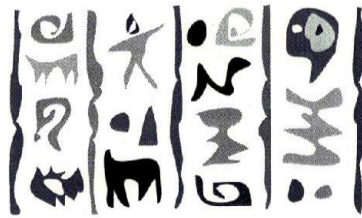
G7H 2B1

Dépôt légal –2024

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-925191-06-3



Publications
Groupe de recherche et
d'intervention régionales

Présentation du GRIR

La création du GRIR résulte de la rencontre de deux volontés : l'une, institutionnelle et l'autre, professorale. Sur le plan institutionnel, après un débat à la Commission des études sur l'opportunité d'un Centre d'études et d'intervention régionales (CEIR) à l'UQAC, les membres de la commission décidaient, le 4 avril 1981, de « différer la création d'un centre d'études et d'intervention régionales, de favoriser l'éclosion et la consolidation d'équipes en des groupes de recherche axés sur les études et intervention régionales ». Deux ans plus tard, la Commission des études acceptait et acheminait la requête d'accréditation, conformément à la nouvelle politique sur l'organisation de la recherche. Reconnu par l'UQAC depuis 1983, le GRIR s'intéresse aux problèmes de développement des collectivités locales et régionales d'un point de vue multidisciplinaire.

Les objectifs du GRIR

Le GRIR se définit comme un groupe interdisciplinaire visant à susciter ou à réaliser des recherches et des activités de soutien à la recherche (séminaires, colloques, conférences) en milieu universitaire, dans la perspective d'une prise en main des collectivités locales et régionales en général, et sagamiennes en particulier. Les collectivités locales et régionales, objet ou sujet de la recherche, renvoient ici à deux niveaux d'organisation de la réalité humaine. Le premier niveau renvoie à l'ensemble des personnes qui forment un groupe distinct par le partage d'objectifs communs et d'un même sentiment d'appartenance face à des conditions de vie, de travail ou de culture à l'intérieur d'un territoire. Le deuxième niveau est représenté par l'ensemble des groupes humains réunis par une communauté d'appartenance à cette structure spatiale qu'est une région ou une localité, d'un quartier, etc.

En regard des problématiques du développement social, du développement durable et du développement local et régional, le GRIR définit des opérations spécifiques de recherche, d'intervention, d'édition et de diffusion afin de susciter et concevoir des recherches dans une perspective de prise en main des collectivités et des communautés locales et régionales; d'encourager un partenariat milieu/université; de favoriser l'interdisciplinarité entre les membres; d'intégrer les étudiants de 2^e et 3^e cycles; de produire, diffuser et transférer des connaissances.

Les activités du GRIR

À chaque année, le comité responsable de l'animation scientifique invite plusieurs conférenciers et conférencières du Québec et d'ailleurs à participer aux activités du GRIR. C'est ainsi que des conférences sont présentées rejoignant ainsi plus de 500 personnes issues non seulement de la communauté universitaire (étudiants, employés, professeurs, etc.), mais aussi du milieu régional. Le comité responsable de l'édition scientifique publie chaque année des publications de qualité. Ce volet du GRIR offre à la communauté universitaire et aux étudiants des études de cycles supérieurs l'occasion de publier des actes de colloque, des rapports de recherche ou de synthèse, des recherches individuelles ou collectives. Vous pouvez consulter la liste des publications sur notre site internet : <http://grir.uqac.ca/>

L'Équipe du GRIR

Table des matières

Introduction	1
Contexte, finalité et étapes de l'activité	3
Démarche méthodologique et nombre de participants	5
Faits saillants du parcours	6
Analyse des données	7
Référents théoriques	7
Principaux phénomènes relevés dans le discours des étudiantes	8
Basculement de situation	8
Le réaménagement de soi	10
Le lourd poids du regard d'autrui	12
Importance du recours à l'aide de l'entourage	13
Principales recommandations	15
L'activation des boutons pour ouvrir les portes	15
Les places de stationnement	15
Les abreuvoirs	15
L'ajout d'une lève-personne	15
L'amélioration du pavé	15
L'amélioration à apporter au Pavillon sportif	16
L'évacuation d'urgence	16
Conclusion	17
Références	18
Annexe 1	20

Introduction

Ce rapport de recherche¹ est le fruit² de l'analyse de 44 travaux universitaires³ produits dans le cadre d'un cours au baccalauréat en travail social portant sur le vieillissement et le handicap, à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), suite à une activité d'immersion visant à faire vivre aux étudiantes, l'instant du cours, la réalité d'une personne en situation de handicap. L'activité s'est déroulée un bel après-midi d'automne, soit du 4 octobre 2022, en compagnie d'un haut responsable de l'université chargé du programme d'inclusion. Soutenue par la direction de l'Unité de formation en travail social⁴ du département des sciences humaines et sociales, elle est partie de l'entrée principale du pavillon abritant le programme de travail social. Un collègue, chargé de cours, en fauteuil roulant s'est joint à nous pour observer l'expérience des étudiantes et répondre à leurs questions au bout du parcours.

Par cette initiative, nous espérions non seulement faire vivre une activité enrichissante aux étudiantes, mais aussi leur faire participer à la réflexion autour de l'amélioration de l'environnement de l'université au profit des personnes en situation de handicap. Nous espérons que les recommandations formulées dans ce rapport serviront à soutenir l'effort de l'université dans son mandat de devenir un modèle sur le plan de l'insertion des personnes avec une incapacité, par la transformation des lieux dans une perspective de faire du campus un espace de plus en plus inclusif.

Cette initiative ne fut pas la première de ce genre à être réalisée au sein de l'université. En effet, notre collègue Manon Bordeleau, chargée de cours, en 2021, avait proposé à ses étudiantes en enseignement de l'éducation physique une expérience de sport inclusif afin de les porter à mieux comprendre la réalité des personnes vivant avec des limitations physiques (Paradis, 2021), des exercices relativement similaires, mais dans un souci de mesure, sont proposés dans d'autres disciplines. Toutefois, le parcours du handicap se démarque par sa portée. En effet, il propose plusieurs étapes et amène l'étudiante à expérimenter plusieurs limitations. Il fait le tour des barrières architecturales présentes au sein de l'université et porte l'étudiante à contribuer non seulement à la réflexion autour d'un campus inclusif, mais aussi d'une société inclusive en appui sur la théorie du handicap de Fougeyrollas et Blouin.

En outre, à l'aide des catégories conceptualisantes l'analyse proposée dans ce rapport offre une nouvelle perspective en matière d'analyse qualitative. Laquelle se révèle très riche et féconde non seulement en sa qualité d'outil d'inférence permettant de prendre de la hauteur par rapport au discours des acteurs tout en étant profondément ancré dans ce discours, mais aussi parce

¹ Le féminin est retenu en raison du fait que la majorité de la cohorte est composée de femmes qui se reconnaissent comme telles.

² Frantz Siméon, Ph.D. Professeur, Unité de formation en travail social (UQAC), Marc Boulianne, Spécialiste en orientation & mobilité, (CIUSSS Jonquière, programme en déficience visuelle)

³ Les rapports des étudiantes ne sont pas référés nommément de façon à préserver l'anonymat de leurs auteures.

⁴ Un remerciement spécial à tous les collègues qui m'ont soutenu dans le processus et en particulier à celles et ceux qui ont été présents le jour de l'activité.

qu'elle s'inscrit dans le prolongement des travaux qui se réclament de la logique de théorisation ancrée.

Ce rapport comprend trois parties. La première dresse un portrait de l'activité en insistant sur le contexte, la finalité et la démarche méthodologique retenue. La deuxième campe les perspectives théoriques et la méthode d'analyse du corpus ainsi que les résultats de l'analyse. La troisième est consacrée à la synthèse des principales recommandations formulées par les étudiantes suite à l'activité.

Contexte, finalité et étapes de l'activité

Cette activité que nous avons baptisée *Parcours du handicap* s'inscrit dans le cadre du cours 4SVS232 — *Intervention en gérontologie et en situation d'incapacité*. Ce cours obligatoire est officiellement un espace qui doit permettre, entre autres, au groupe-classe de *développer les aptitudes et les habiletés à intervenir auprès des personnes âgées et auprès des personnes présentant des incapacités physiques ou intellectuelles et d'acquérir les connaissances de base sur les réalités vécues par les personnes âgées autonomes ou en perte d'autonomie et sur celles des individus présentant des incapacités*. À notre première mise en acte du cours, fidèle à notre attachement à l'approche *main à la pâte* (Fondation La main à la pâte, sd) développée en France, nous avons décidé de faire vivre à notre première cohorte deux expériences d'incapacité ; une physique et une sensorielle.

En effet, la première expérience a été de porter les étudiantes à se mettre dans la peau d'une personne à mobilité réduite pendant l'espace du cours en se déplaçant en fauteuil roulant (FR) sur le campus à partir d'un endroit réservé à cette fin pour emprunter un circuit en plusieurs étapes. La deuxième expérience consistait à expérimenter les difficultés d'une personne avec une déficience sensorielle (visuelle et auditive).

Au cours de l'expérience, il fallait simuler minimalement quatre activités obligatoires se rapportant à des lieux stratégiques que toute personne en situation de handicap ou non doit fréquenter au moins une fois au cours de son passage à l'université, de manière à juger des mesures d'adaptation et d'accessibilité destinées aux personnes en situation de handicap sur le campus de Chicoutimi ainsi que de leurs cohérences au regard des besoins de ces personnes. Ces étapes étaient les suivantes :

1. Se rendre au bureau du registraire pour les questions reliées aux frais de scolarité, ou au centre sportif pour des questions reliées à la carte d'étudiant, etc.
2. Se rendre au secrétariat du programme du baccalauréat en travail social pour les questions relatives aux programmes d'étude offerts par l'Unité d'enseignement en travail social.
3. Se rendre aux toilettes pour ses besoins physiques.
4. Se rendre dans la salle de cours pour assister aux séances de formation.

Au terme du parcours du handicap, chaque personne participant à l'expérience devait produire :

1. Un rapport d'activité qui décrit :
 - les facteurs facilitant l'exercice (facteurs subjectifs et objectifs) ;
 - les moments critiques du parcours ;
 - les stratégies développées ;
 - les échecs et les bons coups ;
 - les recommandations d'amélioration de l'environnement ;

- des suggestions pour les prochaines éditions de l'activité.
2. Un journal de bord comportant les dimensions suivantes (sans s'y restreindre) :
- ce que l'activité leur a fait vivre ;
 - ce qu'elle ferait différemment si elle devait refaire l'activité ;
 - les leçons qu'elle a retenues de l'activité ;
 - l'usage des leçons dans sa pratique professionnelle future ;
 - autres commentaires.
3. Un rapport un rapport d'observation comportant les éléments suivants (sans s'y restreindre) :
- les facteurs de l'environnement ayant facilité et entravé le parcours ;
 - les forces et limites de ses coéquipières ;
 - les stratégies déployées par ses coéquipières ;
 - les événements critiques du parcours ;
 - son/ses implications (s'il y a lieu) dans le parcours ;
 - les leçons apprises de l'expérience.

Démarche méthodologique et nombre de participants

En équipe de trois, dont une personne en FR, une simulant la déficience visuelle et une personne jouant le rôle observateur, les étudiantes devaient réaliser le parcours proposé sans se lever du FR ou sans enlever les contraintes visuelles et auditives (selon le cas) du début à la fin. La cohorte a été composée de 44 étudiantes. La personne dans le rôle d'observatrice devait aussi jouer le rôle d'accompagnatrice et de gardienne de la sécurité des autres membres de l'équipe en situation de handicap. Cette dernière devait :

- rester à l'affût de tout événement critique ;
- venir en aide au besoin à ses coéquipières ;
- prendre des notes sur tout le parcours (enregistrées, ou par écrit) de manière à pouvoir rédiger son rapport ;
- rédiger, à la fin du parcours, un rapport d'observation.

La finalité pédagogique de l'exercice consistait à porter les étudiantes à identifier les principaux facteurs de production du handicap et/ou d'incapacité en expérimentant des incapacités au sein d'un environnement théoriquement accessible. De manière spécifique, celles-ci devaient :

- démontrer leur compréhension des facteurs de production du handicap ;
- faire la différence entre les limitations/déficiences et le handicap ;
- expérimenter certaines difficultés relatives à une situation de handicap ;
- juger des mesures disponibles pour l'accompagnement d'une personne en situation de handicap au sein de l'UQAC.

Faits saillants du parcours

À partir de leur expérience, les étudiantes ont identifié six principaux enjeux dans le parcours effectué.

La disposition des « pitons » pour ouvrir les portes :

- facilite l'entrée (c'est le cas au pavillon principal par exemple), mais complique la sortie surtout au niveau des heures de pointe ;
- complique l'accès au pavillon sportif ;
- offre un temps d'exécution trop court.

Environnement extérieur non sécuritaire :

- on reste pris dans des craques en FR et court le risque de basculer ;
- pentes trop raides/dénivellement des trottoirs trop abrupts ;
- trottoirs fissurés ;
- nécessité d'effectuer de grands détours pour accéder aux différents bâtiments.

L'adéquation du matériel à la taille et aux limitations de la personne :

- certains FR sont non adaptés ;
- postes de lavage des mains actionnés par les pieds et donc impossibilité de s'en servir pour une personne en FR n'ayant pas l'usage de ses pieds ;
- fontaines inadaptées (tailles et disposition des bouches d'eau) pour des personnes en FR.

Espace de circulation interne et cadres de porte trop étroits dans certains pavillons :

- difficulté de faire demi-tour en cas d'urgence ;
- risque de blessure en entrant dans certains lieux ;
- en FR, pendant les heures de pointe, difficile de circuler ;
- difficulté d'accéder aux salles de classe en FR en raison de la largeur des portes et de l'angle d'ouverture (la salle de cours pour les étudiants en travail social n'a pas de bouton d'activation pour ouvrir les portes et la poignée n'est pas facilitante).

Certaines toilettes ne possèdent pas de boutons d'activation :

- risque de rester coincé à l'intérieur (une étudiante a été prise de panique lorsqu'elle n'a pas pu ouvrir une toilette pour sortir) ;
- Boutons d'activation pas toujours fonctionnels.

Communication sur les babillards :

- lettres trop fines ;
- information placée trop haut (inaccessible en FR) ;
- absence d'écriture adaptée - Braille (sauf dans l'ascenseur).

Analyse des données

Nous avons soumis le corpus constitué des rapports d'activité et des journaux de bord à une démarche d'analyse à l'aide des catégories conceptualisantes (un extrait du cahier de catégorisation est fourni à l'annexe 1). Cette méthode, décrite par Paillé et Mucchielli (2012 ; 2013 ; 2021) a fait l'objet de plusieurs expérimentations (Proust-Androwkha, 2020 ; Siméon et al., 2016) et a démontré son extraordinaire potentiel en ce qu'elle permet de rendre compte à la fois du sens de l'action et du sens du discours de l'acteur de son action. L'analyse à l'aide des catégories conceptualisantes renvoie à un travail conceptuel élevé, chaque catégorie se référant à un phénomène que le chercheur définit et pour lequel des propriétés précises ainsi que des critères concrets d'existence sont élaborés⁵. Parmi ces phénomènes, quatre nous semblent représenter l'expérience des étudiantes au regard des adaptations présentes sur le territoire de l'université à destination des personnes en situation de handicap fréquentant cette institution. Avant de présenter ces phénomènes jugés saillants dans le cadre de ce rapport, nous ferons un bref détour par les référents théoriques qui sont les nôtres et qui nous ont servi d'aunes de comparaison de la réalité présentée dans ce document.

Référents théoriques

Tout d'abord, nous sommes d'avis que le handicap n'est pas une variable intrinsèque ou un attribut de l'individu, mais plutôt le fait d'une incapacité de l'environnement à compenser, à pallier, à pourvoir en termes de capacitacions (Sen, 2003) aux limitations fonctionnelles de celui-ci. En effet, selon Fougeyrollas et Blouin (1989) il est le produit de l'interaction non habilitante entre l'individu et son environnement, dans le sens où, comme le suggèrent ces auteurs, il réfère aux obstacles « environnementaux à l'exercice de l'autonomie des personnes fonctionnellement limitées » (p.103). De ce fait, nous soutenons que le handicap est évitable, corrigeable et, contrairement à ce que peut véhiculer le sens commun, le handicap n'est pas une fatalité.

Le modèle du développement humain - processus de production du handicap (MDH-PPH2) développé par Fougeyrollas (2010) suggère que les limitations fonctionnelles d'un individu ne se traduisent pas nécessairement par des défis sur le plan de la performance au quotidien ; c'est-à-dire, qu'une limitation n'est pas forcément gage de handicap. Au fait, le handicap n'est pas le résultat *stricto sensu* des limitations individuelles, mais la résultante du contact, de la rencontre entre ces limitations et la capacité de l'environnement à y répondre de manière adéquate. En effet, selon cet auteur, la participation sociale de l'individu est largement influencée par la qualité de ses interactions avec son environnement. Pour Fougeyrollas (2010), la réduction au niveau de la réalisation des habitudes de vie d'une personne (le handicap et ses

⁵ Pour plus de précision relative au processus de mise en acte de cette méthode, le lecteur est invité à se référer au chapitre 13 de Paillé et Mucchielli (2021) et au texte de Siméon et al. (2016).

degrés de manifestation) est le fruit des interactions entre les facteurs personnels et environnementaux de celle-ci.

Dans la mesure où le handicap est évitable, comme nous sommes portés à le suggérer, l'absence de mécanisme compensatoire relève d'un déni des droits et des libertés des personnes aux prises avec des limitations fonctionnelles. Cette conclusion provisoire nous amène à la pensée de Sen (2003) dont l'approche par les capacités se veut une démarche permettant de transformer les droits et libertés formels en droits et des libertés réelles (Bonvin et Farvaque, 2004). Autrement dit, l'effort de compensation nécessaire relève du principe de l'égalité des chances au milieu des inégalités de condition en s'appuyant sur les forces des individus, sachant que « la reconnaissance de la liberté [de chacun est le] but essentiel du développement [humain] » (Sen, 2000, p.10). Cette reconnaissance porte en elle la nécessité de créer les conditions qui concourent à faire de tout individu un être social intégré (Paugam, 2006) et reconnu par l'Autrui généralisé, selon l'expression d'Axel Honneth (2004). Le souci de l'université d'être accessible et l'effort d'adaptation mis en œuvre jusque-là participent de cette reconnaissance de la population estudiantine, quelles que soient ses limitations, dans ses droits à un environnement sécuritaire et propice au développement de soi. Néanmoins, il reste du chemin à faire sur la voie de l'accessibilité universelle. Car, les adaptations ne suffisent pas ; encore faut-il impliquer les personnes concernées de manière à concevoir un environnement qui répond de manière adéquate aux aspirations de tout le monde fréquentant les espaces de l'institution.

La prochaine section propose une réflexion sur le vécu des étudiantes au regard des adaptations disponibles sur le territoire de l'université au travers de l'expérience qui leur avait été proposée exercice.

Principaux phénomènes relevés dans le discours des étudiantes

Basculement de situation

Un des phénomènes les plus marquants relevés dans les rapports des étudiantes est ce que nous nommons un basculement de situation. Ce phénomène renvoie à la situation où l'étudiante se rend compte que son état n'est pas acquis, qu'en fonction de la fragilité de la vie, tout peut basculer rapidement vers le handicap. Les petits détails de l'environnement qui semblaient anodins prennent tout à coup une dimension extraordinaire. Une étudiante raconte qu'« [au] tout début, [elle trouvait] ça assez drôle. [Elle se] promenait en chaise roulante avec un certain détachement, mais quand [elle a] quitté la surface plane et qu'il a fallu passer des portes, prendre l'ascenseur, monter les trottoirs et des rampes, [elle ne trouvait] plus cela aussi drôle » (Rapport-37). Une autre soutient : « [j'] » ai constaté que plusieurs choses que je considérais superflues m'étaient devenues essentielles lors de l'activité » (Rapport-13).

En effet, en dépit du constat de l'effort considérable de l'administration d'adapter l'environnement en aménageant des rampes, en installant des ascenseurs dont certains sont

munis d'un haut-parleur indiquant le niveau atteint, en construisant une passerelle entre deux pavillons, en installant des pancartes indiquant la disponibilité des toilettes adaptées, en plaçant des mécanismes d'ouverture automatique des portes, etc.; il s'avère que le niveau d'accessibilité est loin d'être optimal. Les étudiants y voient un écart entre la promesse d'adaptabilité et le vécu de l'adaptabilité. En témoigne l'extrait suivant : « [pour] une personne qui ne vit pas en situation de handicap, le milieu semble très adéquat et adapté. Toutefois, il est important de se questionner à savoir si notre environnement est aussi accessible qu'il en ait l'air » (Rapport-29). Les contraintes de l'environnement imposent un réaménagement de soi (deuxième phénomène sur lequel nous reviendrons plus loin) et la recherche du soutien d'autrui pour pouvoir être fonctionnel au sein de l'établissement. Cette autre étudiante a mentionné :

J'ai trouvé que le campus n'était pas nécessairement adapté aux personnes avec des difficultés visuelles. Par contre, j'ai pu me faire aider un peu de l'observatrice, surtout à l'extérieur où c'était le plus difficile de bien voir à cause de l'éblouissement du soleil (Rapport-41).

L'inconfort passager que fait vivre l'expérience porte à se questionner sur la réalité d'une personne en proie à des difficultés permanentes en raison de ses limitations fonctionnelles. En effet, pendant l'expérience, on pouvait se consoler de la courte durée de la situation malgré l'effort mental important, la fatigue physique, l'épuisement temporaire engendré par les grands détours qu'exigeait le parcours. Toutefois, on ne peut qu'être admiratif face au courage que doit déployer au quotidien une personne en situation de handicap, ne serait-ce qu'en rapportant régulièrement au soutien de l'entourage sans lequel les risques deviennent trop élevés : « [...] il était très aidant d'avoir une aide constante à proximité » concède la quasi-totalité des étudiantes. Dans les moments difficiles, on redécouvre les vertus de l'aide que peut apporter l'entourage, on revisite le sentiment de soulagement que fait vivre le fait d'être soutenu, accompagné, aidé. À force de vivre en autarcie, en totale autonomie, à force d'avoir intégré la nécessité d'être autosuffisant, on a tendance à oublier, voire à proscrire l'idée de dépendre ou d'avoir besoin de l'aide d'autrui dans un contexte social où l'autonomie, mieux, l'individualisme fait office de norme apparemment incontournable.

Le basculement de situation traduit un désenchantement par rapport au discours voulant que l'établissement soit inclusif et la réalité des rampes trop abruptes, des trottoirs fissurés ou insuffisamment inclinés pour permettre à un fauteuil roulant de les franchir sans éprouver un profond sentiment d'insécurité. L'accès au centre sportif a été l'endroit le moins accessible du parcours. Souvent les étudiantes devaient faire preuve de débrouillardise « réfléchir à une seconde solution [lorsque confrontée à] une pente de trottoir inutilisable » (Rapport-29), un dispositif d'ouverture de porte mal situé ou obstrué par une machine distributrice de collations.

En effet, si pour accéder à certains pavillons, en particulier le pavillon Principal, il existe des boutons d'activation automatiques dans le sens de la circulation ; à la sortie, la personne se retrouve dans le sens inverse de la circulation, ce qui complique son déplacement. Certains endroits n'offrent tout simplement pas la possibilité d'activer les portes automatiquement, c'est

le cas du Pavillon des humanités. Après trois quarts d'heure à circuler en fauteuil roulant sur le campus et à ne visiter que quatre points stratégiques, une personne en pleine forme physiquement se sent épuisée à la fois physiquement et mentalement, on peut aisément imaginer le calvaire que devrait endurer une personne avec des limitations importantes. Les deux passages suivants nous permettent d'entrevoir l'étendue des difficultés auxquelles une personne avec des limitations peut être confrontée : « à la fin de ce parcours, j'étais beaucoup plus fatiguée que lorsque je l'ai effectué sans incapacité sensorielle. J'étais étourdie et épuisée de constamment devoir être en état d'alerte » (Rapport-1).

À la fin du parcours, malgré ma bonne forme physique, j'avais les mains qui chauffaient, les bras endoloris et je transpirais. Également, lorsque mes sens étaient altérés (vision, audition), je ne faisais qu'y penser. J'avais l'impression que plus rien autour de moi ne fonctionnait, que je n'agissais pas selon mon plein potentiel. Suite au parcours du handicap sensoriel, j'avais mal à la tête et j'étais fatiguée mentalement. (Rapport-33)

L'insuffisance au niveau de l'aménagement du campus et des locaux constitue une barrière, et donc une forme d'exclusion envers des personnes ayant des incapacités qui voudraient compléter des études universitaires à l'UQAC. Devoir dépenser autant d'énergie pour s'adapter à l'environnement, surtout au début de son parcours, pour s'intégrer à la vie universitaire alors que pour une personne sans incapacités, cela semble aller de soi, pose un réel enjeu d'intégration. D'aucuns objecteront qu'il n'y a pas suffisamment de personnes en situation de handicap sur le campus pour s'engager dans la voie de l'aménagement exigée par ces conditions. Toutefois, comment inciter les personnes avec des limitations à se lancer dans une démarche/un parcours universitaire si l'université ne priorise pas l'humain, quelles que soient ses conditions physiques dans ses projets de planification de son extension et d'ouverture à la société ? Comment l'université peut-elle parler d'inclusion sans être un modèle ? Cela ne va pas sans un coup économique et financier, certes, mais si l'humain est considéré avant tout, le jeu n'en vaudrait-il pas la chandelle ? La réflexion de cette étudiante est très à propos en ce qui a trait à ce qui précède :

Ces personnes doivent se questionner sur des éléments, douter, prendre davantage de temps et vivre de l'insécurité sur des aspects qu'une personne ne vivant pas le handicap n'a pas à se préoccuper [...] à savoir si elle va pouvoir aller à telle place, car elle ignore si l'environnement est adapté en conséquence. Cela augmente la charge mentale et l'isolement (Rapport-37).

Le réaménagement de soi

Le réaménagement de soi renvoie d'une part, à la tentative de s'adapter au rythme des autres que l'on considère comme « normal » et de l'autre, à une prise de risque (se mettre à risque) dans une perspective de se conformer à son entourage (faire comme les autres malgré ses limitations). Après l'activité, certaines étudiantes se sont rendu compte qu'elles s'adaptaient

« à [la] vitesse » (Rapports 13, 1, 21) des autres au lieu de leur « demander de ralentir » (Rapports 21, 25, 33). Ainsi, inconsciemment, elles augmentaient « les probabilités d'avoir un accident » (Rapport 1). Combien de personnes en situation de handicap vivent sous cette pression de performance et de conformité avec leur entourage au point de se mettre à risque ? Les défis que se posent certaines personnes avec des limitations fonctionnelles pour démontrer qu'elles peuvent aussi accomplir des prouesses, ne s'inscrivent-ils pas dans cette logique de performance intégrée par une large majorité de la société ? L'envers de cette réalité est celui d'un réaménagement entraînant un repli sur soi en raison de l'intégration de son incapacité à faire comme les autres ou à être à la hauteur des exigences sociales, ou tout simplement un refus d'adhérer à l'injonction de la performance.

L'épreuve du vieillissement, pour reprendre Caradec (2007), s'inscrit dans ce réaménagement de soi que cet auteur nomme déprise. En effet, Caradec (2007) nous offre une grille de lecture intéressante pour comprendre les personnes en perte d'autonomie au grand âge ou vivant avec une limitation fonctionnelle, au travers de sa théorie de la déprise qui renvoie au maintien des prises signifiantes sur le monde (abandon des prises non signifiantes). Ce phénomène, selon l'auteur, est caractérisé par des stratégies de reconversion qui se déploient selon trois modalités :

- L'adaptation/compensation (poursuite d'une activité antérieure, mais en s'adaptant aux contraintes nouvelles) : ceux qui ont un niveau d'éducation plus élevé s'adaptent mieux.
- L'abandon (prend trois formes) : abandon/substitution, abandon/sélection, abandon-renoncement. Transfert vers une autre activité (ne plus pouvoir aller à la messe, et suivre les cérémonies à la télé). Activité poursuivie sur une plus petite échelle (continuer à conduire, mais sur des distances plus courtes). Abandon complet (ne plus conduire) avec les difficultés que cela comporte.
- Le rebond : renouer avec une activité antérieure délaissée ou s'engager dans une activité nouvelle ou encore accroître son engagement dans une activité déjà pratiquée (après le veuvage, le temps consacré aux soins est réinvesti ailleurs), profiter de l'opportunité de pouvoir encore faire certaines activités avant que les limitations surviennent.

La réalité est vécue, semble-t-il, de manière similaire quel que soit l'âge ; mais en fonction du degré de limitation vécu par la personne. Une étudiante nous mentionne : « ... en prenant mon temps et en écoutant ce qui se passait autour de moi, j'ai pu me diriger plus facilement dans le campus » (Rapport-13). La déprise serait donc fonction des capacités résiduelles de la personne, du sens de la débrouillardise dont elle peut faire preuve, du niveau de motivation et enfin, de la satisfaction personnelle que ce niveau d'effort permet d'atteindre.

Le lourd poids du regard d'autrui

La réalisation du *parcours du handicap* a fait réaliser aux étudiantes la difficulté à porter le poids du regard d'autrui. Nous définissons le poids du regard d'autrui comme étant cet inconfort pesant, cette gêne intense, ce malaise déplaisant et dont il est difficile de faire abstraction pour certains que l'on ressent face à la manifestation de la pitié, du dédain ou du rejet que l'on perçoit dans la manière dont l'entourage nous regarde, nous dévisage et interagit avec nous dans le cadre d'un épisode difficile, qu'il soit passager ou permanent. Une étudiante raconte :

lorsque j'étais en fauteuil roulant, un inconnu m'a salué, chose qui ne m'arrive pas habituellement. J'ai eu l'impression qu'il avait pitié de moi et j'ai été profondément mal à l'aise. J'avais envie de lui dire que ce n'était qu'une expérience et que je n'étais pas en fauteuil roulant pour vrai (Rapport-33).

Le poids du regard d'autrui a cette faculté de nous renvoyer le message à l'effet que nous sommes moins importants, que nous avons peu de valeur au regard des personnes dites conformes aux normes sociales admises ; c'est-à-dire, celles qui sont jeunes, belles ; celles qui disposent d'un portefeuille consistant et qui se situent dans les zones symboliques d'inclusion sociale. Être non fonctionnel, sur le plan physique ou mental, être « vieux », etc. appellerait à un regard de pitié, un regard dévalorisant dont le poids serait très lourd à porter de sorte que la personne serait incitée à rester dans son coin ou à rechercher la compagnie de personnes partageant les mêmes conditions. Une étudiante suggère qu'elle « était très frustrée, même fâchée puisqu'on [lui portait] des regards de pitié à multiples reprises, comme si le fauteuil roulant faisait en sorte que j'étais inférieure aux autres, c'est ce qui m'a déplu » (Rapport-11). Une autre étudiante suggère que pendant l'expérience de circulation en « ... fauteuil roulant, les gens de la communauté universitaire étaient plus enclins à se retourner et [la] regarder, il était difficile de faire abstraction aux regards des autres » (Rapport-29). À ce propos, une étudiante estime qu'il faudrait engager une campagne de sensibilisation destinée aux étudiants et professionnels de l'université en particulier et au public en général visant à combattre les « regards de compassion » (Rapport-6) et les traitements différenciés à connotation discriminatoires. Une autre estime qu'il lui a fallu peu de temps pour réaliser comment le handicap peut être un facteur d'exclusion et de mépris social :

J'ai été à leur place moins d'une heure et j'ai remarqué les regards des autres et le peu de conscience qu'ils avaient face à nous, mais si tous vivaient cette expérience peut-être que leur vision serait différente. Ils apporteraient aussi certainement plus d'aide à ces personnes et les excluraient moins (Rapport-2).

L'inconfort que produit ce regard peut grandement refroidir l'ardeur de certaines personnes, malgré la volonté qu'elles puissent avoir de sortir de leurs zones de confort, comme en témoigne l'extrait suivant :

Quand je suis arrivé dans le bureau pour parler à la dame, je ne savais même pas comment me positionner, car j'avais de la difficulté à m'orienter. De la même façon, je ne me sentais pas à l'aise pour tenir une conversation [...] Pour moi, [ç'a] été le moment le plus difficile du parcours, car j'avais de la difficulté à bien saisir la conversation, car j'avais plusieurs autres paramètres qui m'incommodaient (Rapport-21).

Certaines étudiantes vont jusqu'à suggérer que l'université instaure une formation obligatoire à destination « de l'ensemble du personnel à propos des situations de handicap » (Rapport-17). Selon ces étudiantes, « il est très important que le personnel soit conscient de la réalité de ces personnes. Le personnel doit être prêt à bien accueillir et soutenir les personnes en situation d'incapacité dans leur parcours à l'université » (Rapport-17).

Pour être inclusive, l'université devrait donc agir à la fois sur l'environnement physique, c'est-à-dire, mieux adapter les infrastructures de manière à faire disparaître toutes les barrières architecturales actuellement présentes, et sur l'environnement humain. En effet, le corps étudiant et le personnel devraient non seulement être sensibilisés aux enjeux du handicap, mais dans certains cas, être obligés de se former en ce qui a trait aux difficultés que peuvent vivre des personnes ayant des limitations et fréquentant l'université.

Importance du recours à l'aide de l'entourage

L'importance du recours à l'aide de l'entourage réfère au fait de se savoir libéré d'un certain sentiment d'angoisse en sachant que quoi qu'il arrive, on peut compter sur quelqu'un pour nous venir en aide. Cette expérience a permis à la très grande majorité des étudiantes de découvrir/redécouvrir l'importance de l'aide de l'entourage dans des situations de difficulté. En effet, elles ont compris l'importance de se sentir soutenu dans ses limitations. Elles ont réalisé l'importance d'être compris par rapport aux difficultés qui surviennent tout au long de son parcours de vie. Elles ont saisi l'ampleur de ce que cela veut dire d'être non jugé par les personnes sur lesquelles on est en droit, à juste titre de compter pour nous sortir des mauvaises passes de l'existence, des personnes investies d'une responsabilité ne serait-ce que morale, de répondre à notre demande d'aide. Le témoignage suivant illustre bien cette prise de conscience : « je crois que le fait que l'on savait que nous pouvions nous fier à nos collègues de classe nous enlevait une certaine angoisse » (Rapport-13).

Dans une société où l'injonction à l'autonomie est présente dès le berceau, on oublie souvent qu'on ne peut faire société sans compter sur l'autre. Dans une société traversée par un individualisme exacerbé, lequel est porté par un ordre libéral ancien axé sur la compétition et la mise à l'écart de la collaboration, de l'entraide ; un ordre qui renvoie l'individu à sa seule et unique responsabilité (Fecteau, 2010) ; pour certaines étudiantes, devoir demander de l'aide est considéré comme un échec personnel ; en témoignent les passages suivants « j'ai (...) dû demander de l'aide à mon accompagnateur » (Rapport-1).

L'accès au désinfectant pour les mains aux différentes entrées de l'université était très restreint vu que ceux-ci étaient hauts, inaccessibles et il fallait que j'utilise mon pied pour pouvoir en avoir. Ceux-ci étaient donc inadaptés aux personnes en chaise roulante, il fallut que je demande de l'aide, ce qui a représenté un échec pour moi (Rapport-5).

Cette expérience a permis aux étudiantes de réaliser que personne ne peut exister seule sur une île, même lorsqu'elle n'est pas atteinte de limitations. Elle leur a fait redécouvrir la nécessité du retour à l'humain, qui dans son essence, est un être social, animé d'une tendance qui peut être qualifiée de naturelle, au grand dam de Darwin, à la solidarité, à l'entraide, à la recherche du bien commun. Ce bien commun constamment en proie à la destruction par le capitalisme mortifère obnubilé par le maximum de profit au détriment de l'humain et de la nature. Les témoignages des étudiantes ayant vécu cette expérience ne manquent pas pour célébrer le sentiment de bien-être ressenti en venant en aide ou en en recevant : « [c]es personnes n'étaient pas conscientes que ce fût une simulation et j'ai trouvé extraordinaire d'avoir de l'aide de leur part. En ce sens, une leçon que j'ai apprise est l'importance de venir en aide à ces personnes qui n'ont pas la même chance que nous » (Rapport-9).

Principales recommandations

L'activation des boutons pour ouvrir les portes

Les boutons pour activer les portes ne sont pas toujours faciles d'accès et assez visibles. Il faudrait pour les rendre plus visibles pour les personnes avec une incapacité visuelle, créer un contraste avec la porte et enlever les objets qui les obstruent (le cas de la machine à collation à l'entrée du pavillon sportif). En outre, il faudrait ajouter des mécanismes de porte automatique dans chaque pavillon, sur chaque étage et à toutes les salles de toilettes du campus et y ajouter du temps supplémentaire (recalibrer le temps de passage) pour permettre à la personne de pouvoir y passer sans se retrouver coincée. Comme l'a noté une des participantes : lorsqu'on est au quatrième étage et qu'on [a] un besoin pressant, devoir descendre au premier en raison du fait que la porte de la salle des toilettes au quatrième n'est pas adaptée peut compliquer grandement la situation et mettre la personne dans une fâcheuse posture.

Les places de stationnement

Dans le stationnement, il y a des espaces réservés pour 30 minutes au maximum. Il est suggéré d'en augmenter le nombre et la durée pour les personnes à mobilité réduite et en fauteuil roulant pour deux raisons. Premièrement, parce que les espaces existants sont assez loin de l'entrée principale et deuxièmement, parce qu'il en manque parfois.

Les abreuvoirs

Pour les personnes en fauteuil roulant, il y a des abreuvoirs placés plus bas qui facilitent l'accès, mais celles-ci doivent se placer sur le côté. Ce n'est pas évident pour elles. Il a été suggéré de changer la forme des abreuvoirs.

L'ajout d'une lève-personne

Il serait pertinent d'ajouter un lève-personne dans certaines salles de bain aménagées pour faciliter la tâche aux personnes ayant plus de difficulté.

L'amélioration du pavé

Le relief inégal du pavé en face du pavillon Alphonse-Desjardins rend les déplacements extrêmement difficiles (cahoteuses et saccadées), tant en fauteuil roulant qu'en situation de handicap visuel. Il pourrait y avoir un certain budget attribué à l'égalisation de cette surface, par l'ajout de nouveaux matériaux quatre saisons, ou potentiellement une structure externe reliant les pavillons entre eux. Cette structure munie d'un toit et de murs pourrait ressembler à une passerelle au niveau du sol. Il serait ainsi possible de réduire considérablement l'aire de la surface à égaliser à l'extérieur des pavillons et de permettre une navigation adaptée, sécuritaire et accessible sur le campus lors de la saison hivernale.

L'amélioration à apporter au Pavillon sportif

Au niveau du pavillon sportif, les portes mitoyennes qui séparent les portes d'entrée de l'intérieur du bâtiment s'ouvrent de façon non ergonomique. En effet, le positionnement exigé pour appuyer sur l'ouverture automatique de la porte fait en sorte que celle-ci s'ouvre directement sur la personne ayant souhaité pénétrer le bâtiment. Ces difficultés d'accès peuvent donc représenter un élément dissuasif supplémentaire qui fera la différence entre un succès ou un échec à s'investir dans un plan d'entraînement. Il a été suggéré d'instaurer une collaboration entre l'Unité d'enseignement en travail social et les départements de physiothérapie et de kinésiologie en vue d'engager les étudiantes dans un travail de session qui porterait sur la mise en place d'un plan d'action pour améliorer l'accessibilité de ce pavillon.

L'évacuation d'urgence

En cas de feu et d'ascenseur hors service, il ne semble pas y avoir de protocole clair qui régit la marche à suivre pour une personne en situation de handicap qui se trouve au 3^e étage (du pavillon des humanités, par exemple). Il ne semble pas non plus y avoir de filet de sécurité permettant aux agents de sécurité de connaître l'emplacement de ces personnes sur le campus en cas d'urgence d'évacuation. Peu importe la forme que prendrait ce protocole, des radios bidirectionnelles et émetteurs portatifs – *Walkie-talkie* connectés aux téléphones des agents pourrait être prêté aux étudiantes à mobilité réduite. Ainsi, une communication facilitée permettrait l'évacuation prompte des pavillons en cas de besoin.

Conclusion

Dans leur appel à communication pour le 10e colloque sur l'innovation dans le domaine de la santé organisé à Marseille (en France) pour l'édition 2023, les organisateurs suggèrent, en appui sur les travaux de Goodley et Lawthom (2013); Jackson (2018); Jónasdóttir et al. (2020); Powell (2013); Rapegno et Ravaud (2017); Terashima et Clark (2021); Walsh (2003); Wolbring (2012), que la « conception d'espaces urbains, d'infrastructures et de services offerts à la population est fondée en grande partie sur une conception standard du citoyen autonome, performant et sans incapacité » (Grenier et al., 2023, p.5). Selon Grenier et al., il va sans dire que ce rapport au milieu bâti

limite grandement l'exercice de la pleine citoyenneté de groupes minorisés tels que celui des personnes ayant des incapacités (ou dites « en situation de handicap ») et génère des environnements qui peuvent limiter de façon significative la qualité de la participation sociale et l'exercice des droits humains (Grenier et al., 2023, p.5)

Une université inclusive devrait être une université qui permet à l'ensemble de sa population (employée et étudiante) d'accéder sans restriction à ses espaces, à ses infrastructures et à ses services. L'offre de services et d'infrastructures d'une université inclusive devrait répondre à la diversité des besoins de sa population dans des dimensions telles que le cadre bâti, les communications, les loisirs, la mobilité, les services, etc. L'expérience des étudiantes en travail social présentée plus haut suggère, qu'en dépit des efforts de l'université pour créer un environnement adapté et par conséquent inclusif, les limites identifiées tendent à produire un contexte d'exclusion sociale à l'endroit des personnes ayant des incapacités. Ainsi se trouve brimée la velléité des personnes en situation de handicap d'accéder à une pleine participation et à l'exercice de leurs droits humains.

Les recommandations de ce rapport offrent des pistes très novatrices au regard des enjeux identifiés. Toutefois, sans l'implication active des personnes concernées, les solutions ne seront que partielles, car pensées en fonction de la réalité de personnes n'ayant pas une expérience de l'intérieur de ce que c'est qu'un handicap. Les solutions doivent donc être pensées avec les personnes ayant des limitations si on veut qu'elles répondent de manière efficace à leur besoin. Procéder de la sorte relève du respect de la dignité et de la valeur humaine, signe d'une reconnaissance de la personne comme étant égale à ses concitoyens quel que soit ses limitations.

Références

- Caradec, V. (2007). L'épreuve du grand âge. *Retraite et société*. (3) 52, 11-37. www.cairn.info/revue-retraite-et-societe-2007-3page11.htm
- Bonvin, J.-M. & Farvaque, N. (2004). « Social opportunities and individual responsibility. The capability approach and the third way », *Revue électronique éthique économique/économic ethics*, 2 (2), 1-23.
- Fecteau, J.-M., (2010). L'autre visage de la liberté. Dimensions historiques de la vulnérabilité dans la logique libérale. Dans Chatel, V et Roy, S. (dir.). *Penser la vulnérabilité, visage de la fragilisation du social*. Presse de l'université du Québec. 37-50.
- Fondation La main à la pâte (sd). Notre savoir-faire. <https://fondation-lamap.org/qui-sommes-nous/notre-savoir-faire>
- Fougeyrollas, P. (2010). *La funambule, le fil et la toile : Transformations réciproques du sens du handicap*. Laval : Presses de l'Université Laval.
- Fougeyrollas, P. et Blouin, M. (1989). Handicaps et technologies. *Anthropologie et Sociétés*, 13 (2), 103 – 113. <https://doi.org/10.7202/015079ar>
- Goodley, D. & Lawthom R. (2013). Hardt and Negri and the Geo-Political Imagination: Empire, Multitude and Critical Disability Studies. *Critical Sociology*, 39(3), 369–384.
- Grenier, C., Franklin-Johnson, E., Cajaiba-Santana, G., Basson, J.-C., Hudebine, H., Richomme-Huet, K., Caouette, M. et Routhier, F. (2023). L'inclusion et la désinstitutionalisation : nouveaux paradigmes ou injonctions pour innover dans le champ de la santé ? [appel à communications]. 10^e Colloque Santé, 23 et 24 mai 2023, Marseille, France. https://www.researchgate.net/publication/364783149_10_Colloque_Sante_Marseille_23_et_24_mai_2023_L'inclusion_et_la_desinstitutionalisation_nouveaux_paradigmes_ou_injonctions_pour_innover_dans_le_champ_de_la_sante
- Honneth, A. (2004). La théorie de la reconnaissance : une esquisse. *La Revue du MAUSS*, 23 (1), 133-136. <http://www.cairn.info/revue-du-mauss-2004-1-page-133.htm>
- Jackson, M. A. (2018). Models of Disability and Human Rights: Informing the Improvement of Built Environment. *Laws* 7(1), 10; <https://doi.org/10.3390/laws7010010>
- Jónasdóttir S.K., Eglison S.P., & Polgar J. (2020). Services, Systems and Policies Shaping the Built Environment for People with Mobility Impairments. *Scandinavian Journal of Disability Research*, 22(1), pp. 371—381
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Éd. Armand Colin, Paris, France
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2013). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Éd. Armand Colin, Paris, France
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2021). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. 4^e Éd. Paris, Armand Colin.

- Paradis, C. (2021). Pratiquer des sports adaptés pour devenir de meilleurs enseignants en éducation physique. Radio Canada Saguenay-lac-Saint-Jean.
<https://www.uqac.ca/blog/2021/10/04/sports-inclusifs-de-futurs-enseignant%C2%B7es-en-education-physique-et-a-la-sante-sinitient-aux-sports-adaptes/>
- Paugam, S. (2006). « Précarité, pauvreté, exclusion » dans Mesure, S. et Savidan, P. (dir.) *Dictionnaire des sciences humaines*, Paris, Quadrige-PUF,
- Powell, J. J. (2013). From Ableism to Accessibility in the Universal Design University. *Book and Media Reviews*, 8(4), 33.
- Proust-Andrewka, S. (2021). *Perceptions de présence des pairs dans le cadre de la réalisation d'activités collectives en groupe restreint et à distance Le cas d'apprenants inscrits en Master deuxième année Ingénierie Pédagogique Multimodale et Recherche en Formation des Adultes*. Thèse de doctorat, UNIVERSITÉ DE LILLE
- Rapegno, N., & Ravaud, J. F. (2017). Disability, residential environment and social participation: factors influencing daily mobility of persons living in residential care facilities in two regions of France. *BMC health services research*, 17(1), 1–15.
- Sen, A. (2003). *L'économie est une science morale*. Paris: La Découverte.
- Sen, A. (2000). *Un nouveau modèle économique*. Paris: Odile Jacob.
- Siméon, F., Couturier, Y. et Savard, S. (2016). L'analyse à l'aide des *catégorisations conceptualisantes* en recherche qualitative, les étapes de sa mise en œuvre. *Counselling and Spirituality* 35/1, 89-102. doi : 10.2143/CS.35.1.0000000.
- Terashima, M. & Clark, K. (2021). The Precarious Absence of Disability Perspectives in Planning Research. *Urban Planning*, 6(1), 120–132.
- Walsh, P.N. (2003). Human rights, development and disability. *British Journal of Learning Disabilities*. 31(3):110.
- Wolbring, G. (2012). Expanding ableism: Taking down the ghettoization of impact of disability studies scholars. *Societies*, 2(3), 75–83.

Annexe 1

Extrait du cahier de catégorisation

Les catégories retenues et définies sont celles qui nous paraissent proches des objectifs de l'activité

Définition et propriétés des catégories

Catégories	Définitions	Propriétés	Conditions d'existence	Extraits de verbatim
Basculement de situation	L'étudiante se rend compte que son état n'est pas acquis, qu'en fonction de la fragilité de la vie, tout peut basculer rapidement vers le handicap. Les petits détails de l'environnement qui semblaient anodins prennent tout à coup une dimension extraordinaire	Prise de conscience des défis relatifs aux situations de handicap Risque d'épuisement mental Planification en amont des trajets/temps additionnels nécessaires Apprentissage d'humilité (face au courage des personnes en situation de handicap au quotidien) Meilleure compréhension de certaines situations de handicap	Nécessité d'un réaménagement de soi face aux contraintes de l'environnement Entourage contraint de s'adapter Recours à de l'aide nécessaire Développement de sa débrouillardise	Au tout début, je trouvais ça assez drôle. Je me promenais en chaise roulante avec un certain détachement mais quand j'ai quitté la surface plane et qu'il a fallu passer des portes, prendre l'ascenseur, monter les trottoirs et des rampes, je ne trouvais plus cela aussi drôle. (Rapport-37) J'ai trouvé que le campus n'était pas nécessairement adapté aux personnes avec des difficultés visuelles. Par contre, j'ai pu me faire aider un peu de l'observatrice, surtout à l'extérieur où c'était le plus difficile de bien voir à cause de l'éblouissement du soleil. (Rapport-41)